

**DIPLÔME UNIVERSITAIRE
DEPISTAGE ET PRISE EN CHARGE DU NOURRISSON
VULNERABLE – PLURIDISCIPLINARITE
ANNEE 2014-2015**

Durée	Deux jours par semaine (jeudi / vendredi) une fois par mois de septembre à mai
Lieu	Faculté de médecine, Toulouse
Coordinatrice	Dr Corine Alberge, pédiatre en réanimation infantile, coordinatrice du réseau de suivi des nouveau-nés vulnérables P'titMip
Comité scientifique	Corine Alberge (1), Bruno Colombié (2), Jean Claude Semet (1), Charlotte Casper (1) (1) Pédiatre (2) kinésithérapeute et psychomotricien
Responsable universitaire	Pr Charlotte Casper, CHU Toulouse
Conditions d'inscription	Docteur en médecine (médecin généraliste, pédiatre, psychiatre, rééducateur fonctionnel, médecin de PMI), sage-femme, masseur-kinésithérapeute, psychomotricien, orthophoniste, orthoptiste, psychologue, ergothérapeute, infirmière puéricultrice.
Validation	1. Assiduité à l'ensemble des séances 2. Présentation orale d'un cas clinique transversal avec les signes d'alerte, le bilan réalisé et la prise en charge. Le travail doit être fait en groupe (4 personnes) de diverses professions (pluridisciplinarité). 3. Examen écrit avec cas cliniques
Droits d'inscription	Inscription individuelle 500 euros Inscription institutionnelle 600 euros Démarche DPC en cours
Contact	Marie Françoise Coutens, Hôpital des Enfants, 330 av de Grande Bretagne, 31059 Toulouse Cedex 09 Téléphone : 05 34 55 86 55 / Email : coutens.mf@chu-toulouse.f

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT

Le DU « Dépistage et prise en charge du nourrisson vulnérable-pluridisciplinarité » se situe dans le champ du développement de l'enfant et des interactions précoces. Il s'appuie sur l'expérience et les enseignements délivrés par le réseau de suivi P'titMip. Il permet l'apprentissage de l'observation clinique du nourrisson afin de détecter les signes précoces d'une anomalie du développement, de proposer un bilan et une prise en charge adaptée. Les objectifs pédagogiques sont les suivants :

1. Maîtriser le développement neurologique et psychomoteur du nourrisson.
2. Connaître les éléments du suivi du bébé vulnérable, à risque de handicap, et de sa famille.
3. Travailler en équipe pluridisciplinaire, en étant capable de proposer des examens et des prises en charge adaptées à l'âge de l'enfant.
4. Comprendre les différents rapports (compte rendu médical, observation psychomotrice, bilan kinésithérapeute, examen psychomoteur, évaluation psychologique...).
5. Informer et accompagner la famille lors d'une suspicion de trouble du développement
6. Intégrer la famille dans un projet thérapeutique.
7. Soutenir la famille et la parentalité
8. Elaborer les objectifs de la prise en charge.
9. Organiser la prise en charge : projet, éducation et rééducation, pratique.
10. Evaluer les bénéfices d'une action thérapeutique.

Dates pour l'année 2014/2015

18/ 19 septembre 2014
16/ 17 octobre 2014
13/ 14 novembre 2014
11/ 12 décembre 2014
8/ 9 janvier 2015
5/ 6 février 2015
12/ 13 mars 2015
02/ 03 avril 2015
21/ 22 mai 2015